

Communication municipale au Conseil communal N° 641 / 2019

Séance du 07.12.2019

NOUVEAU VEHICULE MOBILITY A LA GARE DE LA CONVERSION

Le 16 décembre prochain, la Municipalité va installer un nouveau véhicule en autopartage, en partenariat avec la coopérative Mobility. Il sera situé au chemin du Flonzel, en face des bâtiments nord de la gare de la Conversion.

Ce quatrième véhicule viendra compléter la flotte actuelle Mobility déjà présente sur la commune aux endroits suivants :

- Gare CFF de Lutry
- Petite Corniche
- Parking de la Possession.

Le modèle de véhicule choisi appartient à la gamme Renault Clio et entrera dans la catégorie Economy. Il sera équipé d'un moteur thermique, d'une boîte de vitesse manuelle, d'une climatisation et d'un système de navigation.

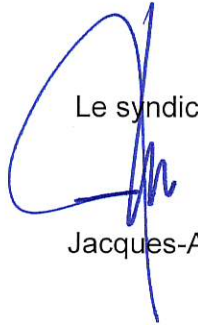
Pour pouvoir l'utiliser et bénéficier des nombreux avantages offerts par Mobility, il sera nécessaire de souscrire à un abonnement en ligne.

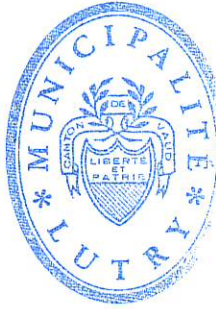
Il est important de préciser que tous les véhicules Mobility présents sur le territoire communal sont de type « Mobility Return ». À la fin du trajet, le conducteur a donc l'obligation de ramener le véhicule à son point de départ.

Toutes les informations sur les offres Mobility se trouvent sur le site :
<https://www.mobility.ch/fr/>

Par ce projet, la Municipalité est convaincue de poser des bases solides pour une mobilité responsable et partagée sur le territoire communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE


Le syndic
Jacques-André Conne



Le secrétaire

Denys Galley

Admis en séance de Municipalité, le 25 novembre 2019